

jeunes des pays francophones. Ce sera l'apport et l'honneur de la francophonie de mettre la technologie au service des gens, d'en user comme d'un instrument de renouvellement et d'humanisation de nos sociétés.

Il s'agit en fait de dégager les voies qu'il faudra emprunter pour entrer ensemble dans la modernité. Répudions d'emblée tout sentiment d'impuissance ou toute résignation qui auraient pour effet de réserver à d'autres collectivités ou à d'autres espaces linguistiques l'élaboration de ce que seront la science et la technologie de demain. Plusieurs pays francophones, dont la France et le Canada, sont déjà à la pointe de secteurs clés. Il faut intensifier ces efforts et en faire profiter les autres. Ce que les francophones inventeront, les logiciels qu'ils développeront, les technologies qu'ils mettront au point, ils n'auront pas à les traduire. Il leur suffira de les nommer, en français. Combattre pour la langue française, dans le monde d'aujourd'hui, c'est créer des emplois pour les francophones, assurer leur entrée dans les champs des disciplines et des technologies modernes. Autrement dit, la meilleure défense du français est l'affirmation de sa présence.

Les voies de la modernité, j'ai la conviction qu'elles passent nécessairement par la coopération et le développement. Pour nous, Canadiens qui, dans le sillage de nos missionnaires avons planté, il y a vingt ans, en terre africaine, le drapeau de l'entraide, la Francophonie ne peut se concevoir qu'en termes d'interdépendance et de responsabilités Nord-Sud.

Outre l'alphabétisation qui reste une priorité absolue, la mise en train du développement économique des pays africains est une condition sine qua non de la mutation de la Francophonie en une véritable communauté internationale. En ce sens que la Francophonie a la redoutable mission de se construire elle-même dans et par ses membres. Mais le réalisme s'impose. Les pays donateurs ne sont pas nombreux et doivent déjà faire face à des problèmes domestiques épineux comme le chômage, l'instabilité industrielle et d'inquiétants déficits budgétaires. Ils doivent, eux aussi, opérer des redressements douloureux. Les ressources limitées dont ils disposent doivent d'abord bénéficier à leurs propres citoyens. Mais ils manqueraient à leurs devoirs s'ils n'acceptaient pas de diriger une partie de leurs richesses vers le Tiers monde, à commencer par leur savoir, dont le transfert est une condition indispensable au progrès de sociétés moins nanties.

Il ne faut pas en déduire que nous entendons confiner le rôle de la Francophonie à celui d'une agence de développement.

L'intervention directe et personnalisée des chefs d'État et de gouvernement imprimera en effet à la francophonie une dynamique nouvelle. Les discussions que nous tiendrons revêtiront forcément un caractère de spontanéité. Comme le révèle notre expérience du Commonwealth, les échanges peuvent déborder les aspects ponctuels et porter sur les questions politiques majeures qui préoccupent les chefs d'État et de gouvernement. Dans ce contexte, ceux-ci apprennent à mieux se connaître, à comparer librement leurs perceptions des choses et à se lier d'amitié. Surtout lorsque les sommets se succèdent à des périodes fixes, les rapports personnels entre participants favorisent une interaction continue entre les pays et l'établissement de consensus de plus en plus larges.

C'est la vision que nous avons du Sommet. S'il s'avère une réussite, c'est-à-dire s'il produit des résultats concrets, le Sommet de Paris devrait baliser la naissance d'une nouvelle communauté internationale, plus ou moins analogue au Commonwealth. Je pense à une entité qui, au fil de sommets successifs, déterminerait ses propres objectifs, ses modes d'action à elle et apporterait ultimement une contribution spécifique sur la place internationale. Je n'envisagerais pas une organisation rigide mais plutôt une communauté chaleureuse; pas un pacte, pas une ligue, mais une solidarité; pas des rapports de force mais de coopération.

Un long parcours nous attend. Je dis seulement qu'il vaut la peine de l'entreprendre, sans illusions, mais avec détermination.

Le Canada profite depuis longtemps de son association aux pays du Commonwealth, et nous tenons en haute estime cette institution qui crée des liens solides et durables entre des nations et des peuples de toute la terre que rapprochent un héritage, des traditions et des idéaux communs. Pendant la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Nassau, en octobre dernier, il m'a été donné de constater à quel point le caractère informel et spontané des débats entre les membres de cette communauté de nations peut être utile et efficace. Le Commonwealth est une organisation pragmatique et flexible. Il constitue pour le Canada un important canal d'expression de sa personnalité internationale.